

**SYSTAR**  
Société anonyme au capital de 2 653 179 €  
Siège social : 171, bureaux de la Colline, 92100 Saint-Cloud  
329 222 806 R.C.S. Nanterre

Saint-Cloud, le 31 octobre 2012

*Communiqué*

### **ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 21 NOVEMBRE 2012**

#### **MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES**

Les actionnaires de la société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le 21 novembre 2012 à 10h00 au siège de la Société, 171, bureaux de la Colline, à Saint-Cloud.

L'avis préalable comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO du 17 octobre 2012 et l'avis de convocation sera publié au BALO du 5 novembre 2012 et dans un journal d'annonces légales, « Les Petites Affiches », à la même date.

Les documents préparatoires à l'Assemblée énoncés par l'article R. 225-73-1 du Code de commerce seront mis en ligne sur le site internet de la société ([www.systar.fr](http://www.systar.fr)) au plus tard le vingt et unième jour précédant l'assemblée.

Les documents préparatoires à l'Assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée. Conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer les documents visés aux articles R.225-81 et R.225-83 du Code de commerce, le cas échéant à sa demande expresse par voie électronique. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut prendre connaissance des documents visés aux articles L. 225-115 et R.225-83 du Code de commerce au siège de la société.